



SOMMET DE L'AVENIR

THEME : « LES SOLUTIONS MULTILATERALES POUR UN AVENIR MEILLEUR »

DEBAT GENERAL

DECLARATION DE

**SON EXCELLENCE MONSIEUR TIEMOKO MEYLIET KONE
VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

A vérifier au prononcé

New York, le 23 septembre 2024

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, vous féliciter pour la tenue opportune de ce Sommet.

L'ampleur de notre mobilisation témoigne de la juste compréhension des enjeux de ce Sommet, qui marque un tournant historique dans nos efforts pour refonder notre planète.

La paix et la sécurité internationales sont gravement menacées, avec des guerres qui n'épargnent aucun continent. Les conséquences humaines et matérielles de ces conflits sont effroyables, et aucune solution durable ne semble avoir été envisagée.

Ces conflits compromettent la cause de la paix, aggravent la faim et la pauvreté, et assombrissent l'avenir d'une grande partie de l'humanité, confrontée à une faible mobilisation des ressources destinées au financement des Objectifs de développement durable.

Face à ces défis, qui menacent gravement l'avenir du monde, la Côte d'Ivoire réaffirme son appel à une plus grande solidarité entre les nations et à un financement plus adéquat du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Dans cet esprit, mon pays se réjouit de l'élan de solidarité qui a permis l'adoption des documents ambitieux de notre sommet, à savoir le Pacte pour le Futur et ses annexes.

Notre grande attente est que ce Pacte favorise l'avènement d'un monde juste et durable, à travers des actions concrètes et déterminées.

Nous devons, par conséquent, tout mettre en œuvre pour rétablir la paix partout où les conflits sévissent. Je me réjouis du soutien apporté aux initiatives du Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que de la priorité accordée à la prévention de toutes les formes de violence et de menaces sécuritaires, et au règlement pacifique des différends, pour une meilleure compréhension entre les États.

Monsieur le Président,

Dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la coopération numérique, nous devons intensifier la coopération multipartite et les partenariats pour renforcer les capacités, transférer les technologies et mobiliser les ressources financières nécessaires, en vue de :

- faciliter l'accès aux opportunités offertes par la science et la technologie ;
- stimuler l'innovation ;
- réduire la fracture numérique et améliorer la gouvernance des technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle.

Le Pacte numérique, que nous avons adopté, s'inscrit dans cette dynamique et permettra, nous en sommes convaincus, d'aborder de manière spécifique ces enjeux fondamentaux.

S'agissant des jeunes et des générations futures, la promotion d'une éducation de qualité, l'inclusion sociale et la représentation des jeunes dans les instances décisionnelles sont primordiales. Elles feront d'eux des agents de développement pour l'édification et la transformation de sociétés modèles.

Enfin, une gouvernance mondiale plus juste, plus représentative et plus inclusive est plus que jamais nécessaire. À cet effet, le multilatéralisme doit être revitalisé pour encourager une coopération internationale plus étroite et plus efficace.

L'heure est donc venue d'adapter les institutions financières internationales et la gouvernance mondiale aux réalités actuelles, tout en veillant à accorder une attention particulière à la modernisation des Nations Unies, notamment à la réforme du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire fonde un réel espoir dans la mise en œuvre effective des recommandations de ce sommet, dans l'intérêt des jeunes générations et pour un avenir de paix et de prospérité pour tous.

Je vous remercie.